



MAGASIN AGRICOLE

Le Soussigné a constamment à vendre des Réan-tillons de différentes sortes d'Instrumens Aratoires, parmi lesquels on trouve des Charrues, Cultivateurs, Semoirs, Coupe-pailles, ou Trancheirs, Egrenoirs, Charrues à Soussol, Compsoirs, Barattes à Thermomètre, Horses, etc., etc. Attendu, à l'ouverture de la navigation, un grand assortiment de Bâches et Pelles à temps d'acier, Hoies et Fourches à Poin et Faucier, de même, etc., etc.

Agent pour la vente de l'Extirpateur, ou Arrache-nisuches, de St. Onge.

P. O. S. Toutes sortes d'Instrumens Aratoires four-S à commande, aux prix les plus raisonnables.

GEORGE HAGAR,

No. 103, Rue St. Paul,

Montréal, 1er Avril, 1855.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Bureau et Bibliothèque, au No. 25, Rue Notre-Dame
Montréal,

Au-dessus du magasin de M. George Shepherd, Gre-
netier de cette Société.

Le Secrétaire et Trésorier de la Société se tient
tous les jours au Bureau, depuis dix heures jus-
qu'à une heure.

La Bibliothèque possède déjà quelques-uns des
meilleurs ouvrages sur l'Agriculture; comme aussi,
des Transactions des Sociétés Royales d'Agriculture
d'Ecosse et d'Irlande, le *Farmer's Magazine*, de Lon-
dres, les Transactions de la Société d'Agriculture
d'Etat, de New-York, et plusieurs autres Journaux
d'Agriculture Anglais et Américains, reçus réguliè-
rement. On peut avoir, au Bureau, les Journaux
d'Agriculture et Transactions de la Société d'Agri-
culture du Bas-Canada, tant en Anglais qu'en Fran-
çais, depuis le commencement, en 1848, jusqu'au tems
présent.

Toutes communications ou lettres ayant rapport
aux Journaux d'Agriculture, depuis le 1er de Janvier
courant, doivent être adressées, affranchies, à Wm.
EVANS, Secrétaire de la S. d'A. du B. C., et Ré-
dacteur des Journaux d'Agriculture.

Les Membres de la Société d'Agriculture du Bas-
Canada sont respectueusement priés de payer immé-
diatement leurs souscriptions annuelles.

WM. EVANS,

Secrétaire et Trésorier S. A. B. C.

1er Janvier, 1852.

Des exemplaires du Traité d'Evans sur l'Agriculture, et des volumes supplémentaires, tant en Anglais qu'en Français, sont à vendre au Bureau de la Société, ainsi que des livraisons complètes du Journal d'Agriculture du Bas-Canada, pour les années 1844, 1845 et 1846.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS.

Le soussigné a à vendre les Graines et Semences
suivantes:—

7,000 lbs. de Grains de Trèfle Rouge de Hollande,
1,000 do. do. do. do. de France,
3,000 do. do. do. do. Blanc de Hollande;
500 do Navets de Suède à collet pourpre de
Shirmy,

500 do. do. do. d'Est Lothian,
200 do. do. do. amélioré de Laing,
Les variétés de Navets ci-dessus garanties fraîches.

400 lbs. Mangel-Wurtzel,
100 do. Betterave à Sucre de France,
200 do. Navet Jaune d'Ardenne,
200 do. Navets Blancs ronds,
200 do. Carotte Blanche des Champs de Belgique
200 do. do. d'Astringlasor,
200 do. do. Orangée longue,
100 do. do. de Surry etc.

La Graine de Carotte est du cri du Canada, et
provient du semis du soussigné.

—DE PLUS—

Son approvisionnement ordinaire de Graines de
Jardin, d'Angleterre et de France.

GEORGE SHEPHERD,

Pepiniériste et Grenetier de la Société d'Agricul-
ture du Bas-Canada.

1er Mars, 1852.

MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES

OU

L'EXTIRPATEUR ST-ONGE PATENTÉS.

Le Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR
ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré
le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans
la Province du Canada, croit devoir le recommander
particulièrement aux cultivateurs comme instrument
d'une grande puissance, le plus expéditif et le plus
économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera
promptement toutes commandes qu'on voudra bien
lui faire tenir.

On peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur,
à Montréal, chez M. George Hagar, rue St. Paul; à
Québec, chez M. T. Atkins, *Weighing-House*, quai
d'Orléans Village de St. Léon, ou Dr. Lassisserye.

Les personnes qui désireraient acheter des droits de
Township, Comté ou District, pourront le faire en
s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassisserye.

Montréal, Juin, 1850.

N. ST. ONGE.

MOULIN A PLATRE DE QUEBEC.

Les Soussignés ayant fait construire un MOULIN
à platre par la vapeur, sur la rue St. Paul, pour la
fabrique du PLATRE propre à l'Agriculture, aux bâ-
tisses, moulages, etc., sont maintenant prêts à remplir
toutes commandes qu'on voudra bien leur faire.

Ils garantiront leur PLATRE de la meilleure qua-
lité possible, fait avec les plus grands soins sous la
direction de M. AUGUSTE DANIEL, bien connu par sa
longue expérience dans cette branche.

METHOT, CHINIC, SIMARD & Co.

Québec, 6 Février 1851.

MONTRÉAL.—Des Presses à vapeur de JOHN LOVELL,
Rue St. Nicolas.

M. BIBAUD, TRADUCTEUR.